

Contribution à la connaissance de la flore et de la végétation de l'île d'Yeu (Vendée)

par P. DUPONT (1), A. HÉRAULT (2) et J.-B. BOUZILLÉ (3)

Cet article fait suite à la « minisession » de la S.B.C.O. des 9, 10 et 11 juin 1984. Par ailleurs, dans le cadre d'une étude demandée par la D.R.A.E., l'un d'entre nous (P.D.) a pu faire en 1984 plusieurs sorties sur le terrain qui ont permis de compléter les observations.

Malgré sa surface réduite (moins de 24 km² ; 9,5 km de long sur plus ou moins 4 km dans la plus grande largeur), l'île d'Yeu possède une extrême richesse biologique. Moins étendue que les îles d'Oléron, de Ré et de Noirmoutier, elle montre pourtant des paysages végétaux plus variés. Faciès rocheux, vallons, marais d'eau douce sont beaucoup mieux représentés ici. Il faut cependant noter l'absence des groupements des marais littoraux, si développés dans les autres îles ; mais beaucoup de leurs espèces sont tout de même présentes.

En ce qui concerne la faune, du fait de l'ancienneté de l'isolement de l'île, certaines espèces ont évolué sur place, menant à des sous-espèces distinctes. Deux mammifères, une musaraigne et un campagnol, sont ainsi particuliers à l'île ; un lézard se trouve dans deux îles bretonnes.

Du fait de l'éloignement du continent et malgré une population sédentaire relativement importante, les richesses de l'île se trouvent dans un meilleur état de conservation que celles de ses voisines. Mais un certain nombre de destructions ont eu lieu, la dégradation du peuplement végétal se manifeste sous bien des formes, des projets inquiétants sont avancés ici ou là, faisant planer des menaces sévères sur certains sites remarquables.

Notre étude ne concerne que la portion terrestre de l'île. Rappelons cependant que la zone de balancement des marées est, elle aussi, extrêmement riche et variée, tant du point de vue de la faune que de celui de la flore algologique, comme l'ont montré l'étude classique de DE BEAUCHAMP (1923) et celle de LANCELOT (1961) ; avec 177 espèces, il s'agirait même du site algologique le plus intéressant du Centre-Ouest.

(1) P.D. : Professeur à l'U.E.R. des Sciences de la Nature, 17 rue Bellevue, 44700 ORVAULT.

(2) A.H. : 6 rue du Grand Brandais, 85520 JARD-SUR-MER.

(3) J.-B. B. : 203, Le Moulin Guérin, Landeronde, 85150 LA MOTHE-ACHARD.

A - Présentation générale

1 - Aperçu géologique

L'île est allongée parallèlement à une faille toute proche bordant la côte sauvage. Elle se présente comme un bloc basculé, incliné du SW vers le NE, à dissymétrie très marquée puisque la côte NE est basse, bordée de dunes et prolongée par un vaste estran rocheux ou sableux selon les points, tandis que la côte SW est élevée et très indentée, suite à de nombreuses cassures. L'axe de basculement s'étend au long de l'île, d'un peu au Nord de la pointe du But à la pointe des Corbeaux, en passant par Saint-Sauveur.

L'île d'Yeu a été considérée comme jalonnant un anticlinal tertiaire de direction sud-armoricaine, se prolongeant jusqu'à la pointe du Payré (commune de Jard-sur-Mer, 20 km au sud des Sables d'Olonne). En réalité, comme l'a montré M. TERS (1961), elle doit son existence au fait de se trouver au croisement de 2 anticlinaux : le pli anticlinal hercynien des Sables d'Olonne, situé au SW d'une zone synclinale briovérienne, de direction WNW-ESE ; le bombement médian d'orientation E-W, antérieur à la transgression liasique, que l'on peut suivre dans le Bas-Bocage des environs de Saint-Martin-des-Noyers à l'éperon de Croix-de-Vie-Sion-sur-l'Océan. Son basculement du SW au NE, antérieur au Cénomaniens, est vraisemblablement contemporain de la formation du talus tectonique de Saint-Urbain-Chalans (sur le continent), étant sans doute un contre-coup direct de l'affaissement du Marais de Monts et de la Baie de Bourgneuf.

En ce qui concerne l'influence sur la végétation, il suffit de constater que les roches sont entièrement de nature siliceuse, avec large prédominance des gneiss, intercalés de quelques micaschistes et parcourus de nombreux filons. Le filon de quartz du Caillou-Blanc (Nord de l'île) est bien connu.

La surface de l'île est plus ou moins moutonnée selon les endroits, du fait de l'existence d'un certain nombre de vallées peu profondes et de petites ondulations de détail. Les formations superficielles ont été remaniées par d'intenses actions périglaciaires ; on y trouve des galets de quartz usés. L'érosion a donné, au niveau de la côte sauvage, quelques sables à gros grains roux.

On trouve de vastes zones dunaires sur les côtes du NE. Les sables, du fait de la présence de débris de coquilles de mollusques, contiennent un peu de calcaire, d'où l'existence de quelques plantes à préférence calcicole.

Les dunes gênant l'écoulement des eaux, un certain nombre de marais s'égrènent en arrière de la côte.

2 - Quelques données climatiques

L'insularité accentue le caractère original de la pluviosité dans le Centre-Ouest, avec des précipitations annuelles réduites (moins de 700 mm), une sécheresse estivale bien marquée. On peut noter aussi l'important ensoleillement, la douceur du climat avec des températures hivernales élevées (moyenne de février 6°7, une douzaine de jours de gelée), une faible amplitude thermique.

Ces caractéristiques du climat expliquent l'importance du contingent d'espèces méridionales.

Un autre facteur climatique important réside dans la fréquence et la violence des

vents, du moins côté SO car le NE est mieux abrité. Le vent gêne évidemment la végétation arbustive et arborescente, d'où la présence de pelouses rases au long de la côte sauvage, la forme en coussin des premiers ajoncs et les buissons denses et modelés par le vent que forment parfois les premiers arbustes. Il ne faut toutefois pas exagérer l'importance sur la végétation ; la grande extension des pelouses, l'aspect plus ou moins « désertique » qu'ont décrits plusieurs auteurs provenaient davantage de l'importance du pâturage que de l'influence du vent.

Mais celui-ci a une autre action. Du fait des embruns qu'il disperse, certaines zones de l'intérieur de l'île sont légèrement salées, d'où la présence loin de la mer de quelques plantes un peu halophiles.

3 - Regards d'intérêt général

In altum, lumen et perfugium
(En haute mer, lumière et refuge)

Curieusement et fort à propos, la devise de l'île d'Yeu nous fournit le plan de ce que nous sentons devoir exprimer pour camper les caractéristiques de ce haut lieu et le faire aimer.

a - ... *In altum*...

Quand, par un beau matin de septembre 1946, quelques futurs membres de la S.B.C.O. se réveillèrent sous leur petite tente plantée la veille dans le bois de Cupressus de Ker Châlon, ils eurent la surprise de voir arriver, une cafetière fumante à la main, une llaise compatissante qui se demandait comment on pouvait ainsi « coucher dehors » sans tomber malade !

Non seulement c'était la première fois qu'elle voyait des campeurs, mais elle nous avoua aussi qu'elle n'avait jamais mis le pied sur le continent et que « ça lui disait rien d'y aller ».

... Isolement...

Sur 2032 abonnés au téléphone en 1984, cent un sont inscrits sous le nom de TARAUD (dont 7 TARAUD René..!),
aux Sables d'Olonne : un seul
à St-Gilles-Croix-de-Vie : zéro
à La Roche sur Yon : zéro
à Noirmoutier : zéro

Les TURBÉ sont 59 à Yeu
aux Sables d'Olonne : deux
à St-Gilles-Croix-de-Vie : un
à La Roche sur Yon : zéro
à Noirmoutier : zéro

Même raisonnement pour les BERNARD, VIAUD, RICOLLEAU, etc...

... Isolement...

Quand on naît à Yeu, c'est bien souvent qu'on s'y marie, qu'on y vit, qu'on y meurt...

Avec Ouessant et Groix, cas exceptionnel sur le plan administratif : le territoire

correspond à la fois à celui d'une seule commune et d'un canton..!

... Isolement...

Conduite d'eau potable sous-marine venant de St-Jean-de-Monts : 17 744 m de long.

Trajet du navire de Fromentine à Port-Joinville : 25 km.

Durée de la traversée maritime : une heure dix au moins, même par beau temps.

... Isolement...

Devant tant d'isolement, on se demande comment l'aptitude à l'endémisme n'a pas déterminé le développement d'un plus grand nombre de sous-espèces spéciales à Yeu.

b - ... *lumen*...

Quand on parcourt à pied les îles d'Oléron ou de Ré, on n'a pas l'impression d'avoir tout à fait quitté la plaine continentale voisine. A Yeu, rien de semblable : on se sent « un peu plus près du ciel » ou pour le moins, sur le dos bossu d'un énorme cétacé.

... Lumière...

En août : ciels ouverts : 34 % aux Sables d'Olonne
38 % à Yeu
41 % à Rochefort
+ de 50 % à Bordeaux

En août, précipitations 40 mm à Yeu, 80 mm à Bordeaux.

Nombre de jours d'orage par an : 10 à Yeu (rarement 11 ou 12),
+ de 20 à l'intérieur du Poitou et du Bordelais.

... Lumière...

Pour se persuader de la grande luminosité d'Yeu il suffit d'observer la luxuriante et superbe floraison du chèvrefeuille étalé sur les ajoncs de la lande.

Les qualificatifs et les grandes envolées lyriques ne manquent pas dans l'abondante littérature régionaliste qui a traité de l'île d'Yeu :

... « parcelle de terre égarée »...

... « grain échappé au rosaire des îles bretonnes »...

Alors ? ... **Armorique** ou **Poitou** ?

Arguments pour l'Armorique : (entre autres !)

- le sous-sol.
- les activités halieutiques.
- une colonisation bretonne probable dans le passé (15^e et 16^e s.), d'où l'ancien nom du chef-lieu avant la Révolution : Port-Breton.
- quelques patronymes actuels à consonance bretonne : Gouriou, Guillevic, Kerduff, Kervel, Lebohec, Lecorf, etc... mais ils ne représentent que 3,5 % de la population.
- une quinzaine de hameaux ou lieux-dits commençant par Ker. Ker-Châlon, Ker-Chauvineau, etc... ; mais cette particule Ker est accolée à des patronymes poitevins : Châlon, Chauvineau, Arnaud, Poiraud, Pacaud, etc.. Elle résulte (hélas !) d'une

transformation-simplification très arbitraire, introduite à l'occasion du premier cadastre, du mot **querry** (quadrivium = carrefour) ayant pris le sens de : espace commun entre des habitations. Actuellement : quéreux en Charente Maritime et Charente = tchéraï (ou tchéraïl ?) en Vendée continentale et dans quelques toponymes : La Forêt-Quéry (Cne de St-Christophe-du-Ligneron), Le Querry-Pigeon (Cne de Talmont-St-Hilaire).

Mais la vieille carte de Cassini (18^e siècle) est formelle : les Ker étaient des Querry !

Arguments pour le Poitou : (entre autres !)

- Yeu est bien trop au Sud pour être une île bretonne.
- Une sorte de haut-fond de forme linéaire, le Pont d'Yeu, fortune des pêcheurs à pied, semble vouloir rattacher l'île à la Vendée au niveau du Pays de Monts.
- Usage de la tuile - canal.
- Enorme pourcentage de patronymes poitevins.
- La langue poitevine encore en usage parfois :

Ilâs : habitant d'Yeu = llais. Mais prière de ne pas se tromper : les lliens, sont les habitants des autres îles.

Ogien = synonyme llais. Mais c'est un mot savant, prétentieux, « en plastique », et assez mal accepté.

Girâs : gars de St-Gilles-sur-Vie.

Sabiâs : Sablais. Gars des Sables.

Câgnote : Noirmoutrin. (A Noirmoutier, de nombreux ânes, les Câgnotes, étaient affectés au transport du sel. Donc, terme irrespectueux !).

Beurlou : béliier.

Gât : terre en friche (gâtée).

Enchouti : souillé (ce mot est employé en face dans le Pays de Monts.)

Poupoune : *Asphodelus albus*.

etc...

Et s'il fallait trancher ?

Géographie, et plus particulièrement climat, placent Yeu en zone de transition.

Le climat llais est un climat doux, de juste milieu, qui repousse les amplitudes de température plus marquées des climats continentaux voisins, comme les orages turbulents d'Aquitaine et les pluies excessives du climat breton.

Il serait d'ailleurs plus juste de dire que notre île échappe aux classifications générales valables pour la partie du continent située à peu près en face. Un milieu jouissant d'une telle INSULARITÉ est un micro-milieu ayant SES NORMES PROPRES.

C... et perflugium

Le château-fort de l'île d'Yeu n'est pas, comme à Noirmoutier, dans le centre-ville. Tout au contraire, il se dresse, désert et tout nimbé de mystère, sur un petit îlet de la « Côte sauvage », face à la « grande mer », et à l'opposé de la côte tranquille.

L'intention est signée : il s'agissait, pour des brigands, dit-on, plutôt que pour des seigneurs, de profiter d'un dernier repaire dans un site pratiquement inabordable par mer.

Il y avait même un pont-levis pour pouvoir se séparer du reste de l'île.

... et perfugium...

Parallèlement, un certain nombre de plantes rares qui semblent manquer en Vendée continentale ont trouvé refuge à l'île d'Yeu. Presque toutes, sauf quelques-unes comme

Rumex bucephalophorus ssp. *hispanicus*
et *Ophioglossum lusitanicum*

ont préféré, comme le château-fort, la côte sud-ouest, face à la « grande mer » :

Plantago holosteum (= *P. recurvata*),
Limonium binervosum (= *L. occidentale*),
Cuscuta planiflora (= *C. godronii*),
Anagallis arvensis ssp. *micrantha* G.G.,
Bellardia trixago.

Et pour finir, notons que *Romulea columnae* ssp. *columnae* et *Centaureum maritimum* qui se raréfient rapidement sur le littoral vendéen continental, sont encore assez abondants à l'île d'Yeu.

... et perfugium...

B - Aspect phytogéographique

La flore de l'île d'Yeu montre une diversité spécifique inhabituelle pour une surface aussi réduite. Elle compte en effet plus de 700 plantes vasculaires. Une cinquantaine d'espèces, anciennement citées, n'ont pas été retrouvées récemment ; par contre une cinquantaine qui n'avaient pas été signalées ont été repérées en 1984. La liste en sera donnée par ailleurs ; signalons cependant *Alopecurus geniculatus*, *Atriplex littoralis*, *Butomus umbellatus*, *Carex ovalis*, *Parapholis strigosa*, *Exaculum pusillum*, *Orchis laxiflora* ssp. *palustris*, *Polypogon maritimus* ssp. *maritimus*, *Wolfia arrhiza* parmi les espèces spontanées, *Carduus pycnocephalus* ssp. *pycnocephalus*, *Gnaphalium undulatum*, *Symphytum asperum* parmi les naturalisées.

Cette flore de l'île contient beaucoup d'espèces fort dignes d'intérêt. Onze plantes protégées sur le plan national y ont été signalées, ce qui est considérable pour un aussi petit territoire. Quatre d'entre elles n'ont pu malheureusement être retrouvées : *Euphorbia pepelis*, *Pulicaria vulgaris*, *Omphalodes littoralis*, *Matthiola ovensis* Mén. et V.-G.-M.. Celle-ci (que *Flora Europaea* ne retient pas comme espèce) fit beaucoup parler de l'île d'Yeu à la fin du siècle dernier, mais elle fut abusivement ramassée, au point qu'en 1911 DURAND et CHARRIER ne purent la retrouver. Il s'agit d'une mutation glabre et à fleurs blanches de *Matthiola sinuata*, velue et à fleurs mauves. Le gène qui la détermine n'a pas disparu de la population, car il réapparaît de temps en temps quelques individus correspondant à la description. LE MOIGNE en a vu en 1972, mais nous n'en avons pas observé cette année.

Sept autres espèces existent avec certitude. *Isoetes histrix*, dont la recherche souvent infructueuse (comme celle de l'autre petite Ptéridophyte à écologie voisine *Ophioglossum lusitanicum*) motiva les botanistes du siècle dernier, est très localisée ; il en est de même d'*Orchis coriophora* ssp. *coriophora* et de *Damasonium alisma*.

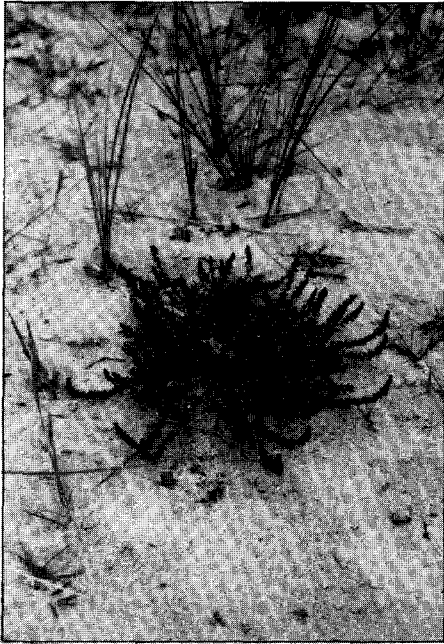


Photo 1 : *Rumex bucephalophorus*
Dune de la Grande-Conche (Photo C. ROY)



Photo 2 : *Bellardia trixago*
Pointe de la Tranche (Photo C. ROY)

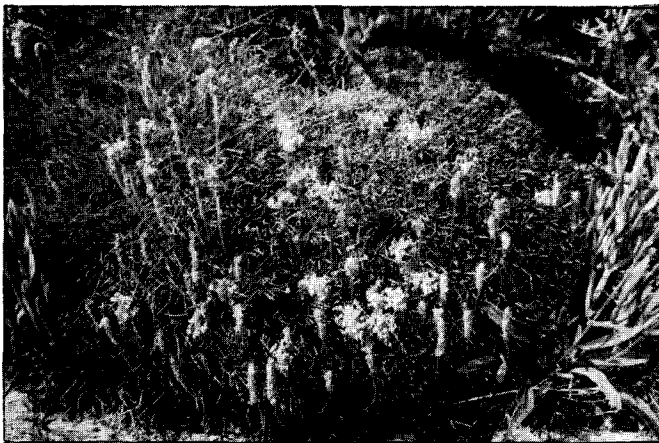


Photo 3 : *Plantago holosteum*
Pointe de la Tranche (Photo C. ROY)



Photo 4 : *Plantago holosteum* parasité par *Cuscuta godronii*
Près du Vieux-Château (Photo C. ROY)



Photo 5 : *Asplenium marinum*
Pointe des Corbeaux (Photo C. ROY)



Photo 6 : *Centaurium maritimum*
Pointe du But (Photo C. ROY)

Serapias parviflora est une petite Orchidée qui n'était connue en France que sur le littoral méditerranéen et qui a été trouvée récemment sur quelques îles de l'Atlantique. C'est R. LE MOIGNE qui l'a détectée à l'île d'Yeu et R. CORBINEAU qui l'a déterminée correctement. Elle vient en quelques points un peu humides de la partie orientale de l'île.

Les autres espèces protégées sont l'œillet des dunes *Dianthus gallicus*, le saule des dunes *Salix arenaria* (*S. dunensis*) et *Ranunculus ophioglossifolius*. Elles se rencontrent en divers points de l'île.

A signaler que la linaria des sables *Linaria arenaria* qui figurait sur la liste préliminaire des espèces protégées a été oubliée sur la liste officielle, du fait d'une erreur purement matérielle. Elle est rare sur l'île, se rencontrant principalement sur les sables grossiers proches de la pointe du But.

Toute une série d'espèces méridionales sont au voisinage de leur limite nord, certaines ne dépassant pas le littoral vendéen, d'autres atteignant celui du Morbihan ou du Finistère. Citons quelques-unes des plus intéressantes.

Le poireau de l'île d'Yeu est une variété particulière de l'espèce méditerranéenne *Allium ampeloprasum* ou « carambole », dont l'inflorescence est mêlée de nombreuses bulbilles ; des plantes voisines existent à Guernesey et dans le sud-ouest des îles britanniques, mais paraissent tout de même différentes. Cette plante n'est pas rare dans l'île au voisinage des terrains cultivés, au bord des chemins, etc. mais elle est abusivement récoltée.

Une petite oseille subméditerranéenne, *Rumex bucephalophorus* (photo n° 1) est ici à son extrême limite nord et dans sa seule localité armoricaine ; elle fréquente la dune mobile et les parties dégradées de la dune fixée. Il s'agit de la sous-espèce *hispanicus*. Le lis des sables *Pancratium maritimum*, extrêmement raréfié sur le littoral vendéen, persiste ici en un certain nombre de points. *Bellardia trixago* (photo n° 2), belle Scrofulariacée à grandes fleurs, ne se trouve au-delà qu'à Belle-Ile et à Groix et se présente ici sous une variété à fleurs bicolores ; elle vient en quelques points de la côte sauvage et des dunes fixées proches de la pointe des Corbeaux.

Citons aussi la « Croix-de-Malte » *Tribulus terrestris*, *Plantago holosteum* (= *P. subulata* = *P. carinata*) (photo n° 3), plantain formant des gazons très denses sur les pelouses de la côte sauvage, parasité en quelques points par une cuscute, *Cuscuta planiflora* (= *C. godronii* Desm.) (photo n° 4), qui n'existe dans l'ouest qu'ici et à Belle-Ile ; *Ephedra distachya* ssp. *distachya*, le raisin de mer qui fixe admirablement la dune ; *Crepis suffreniana* ssp. *suffreniana*.

Les espèces atlantiques littorales, comme dans le reste de la région, sont bien sûr assez répandues ; mais, comme l'œillet des dunes déjà cité, elles possèdent une aire globale limitée. Parmi les plus intéressantes, nous nous contenterons de citer la scrofulaire scorodaine *Scrophularia scorodonia* que l'on trouve surtout au long des chemins, l'asperge couchée *Asparagus officinalis* ssp. *prostratus* de la dune fixée et surtout le très rare *Epipactis phyllantes*, Orchidée localisée en France aux dunes un peu boisées de Charente-Maritime, Vendée et Manche, découverte par C. BUGEON sur les dunes de la Grande Conche.

Plusieurs autres espèces littorales, d'aire générale variée, qui se raréfient fortement sur l'ensemble de nos côtes sont encore assez bien représentées ici. Citons la renouée maritime *Polygonum maritimum*, la doradille marine *Asplenium marinum* (photo n° 5), la petite centaurée maritime *Centaurium maritimum* (photo n° 6).

Une série de petites espèces du plus haut intérêt caractérisant les pelouses rases, sèches ou humides, sont en raréfaction importante partout, du fait de l'amenuise-

ment constant de ces milieux particuliers. L'île n'échappe pas à la règle, du fait de l'embroussaillage progressif, mais elles sont encore assez bien représentées. Citons *Cicendia filiformis*, *Exaculum pusillum*, *Romulea columnae* ssp. *columnae*, *Myosurus minimus* (photo n° 7), *Ranunculus paludosus*, *Juncus capitatus*, *Bupleurum baldense* ssp. *baldense*, *Ornithopus pinnatus*, s'ajoutant, avec bien d'autres, aux deux petites Ptéridophytes déjà citées.

Les marais et lieux humides possèdent, quant à eux, bien des espèces intéressantes. Outre celles déjà vues, retenons *Orchis laxiflora* ssp. *palustris*, particulièrement rare dans la région, *Ophioglossum vulgatum*, *Baldellia ranunculoides*, *Schoenus nigricans*, *Butomus umbellatus*.

Notons aussi la présence de quelques espèces préférant les terrains calcaires et de ce fait peu répandues dans le Massif armoricain. On les trouve surtout dans les dunes fixées, en raison de la présence de débris de coquilles de mollusques. C'est le cas de quatre Orchidées, l'orchis pyramidal *Anacamptis pyramidalis*, l'orchis bouc *Himantoglossum hircinum* ssp. *hircinum* trouvé par MM. BENOIT et BUGEON, l'ophrys abeille *Ophrys apifera* ssp. *apifera*, l'ophrys araignée *Ophrys sphegodes* ssp. *sphogodes*, du dompte-venin, *Vincetoxicum hirundinaria* ssp. *hirundinaria*, de *Blackstonia perfoliata* ssp. *perfoliata*, *Asperula cynanchica*, *Thesium humifusum*.

Il convient de remarquer quelques lacunes floristiques, certaines espèces abondantes sur le continent et dans d'autres îles de l'Ouest ou du Centre-Ouest étant absentes ici. Citons deux cas particulièrement curieux, la digitale pourpre parmi les plantes herbacées et le cornouiller sanguin parmi les arbustes.

À côté des espèces spontanées, la flore de l'île possède beaucoup d'espèces étrangères peu à peu introduites à partir du continent. Certaines s'installent temporairement, puis disparaissent, d'autres s'étendent peu à peu à toute l'île. Parmi les dernières recensées, notons *Conyza bonariensis*, *Crepis sancta*, *Sisymbrium orientale*. On pourrait se réjouir d'un tel enrichissement, d'autant qu'il compense largement les disparitions. Il s'agit en fait surtout de plantes de déblais, de bords de chemins, de milieux plus ou moins bouleversés par les aménagements, espèces peu à peu répandues involontairement par l'homme et d'aire géographique étendue.

Ce qui est préoccupant, c'est que certaines s'installent dans les groupements naturels qu'elles polluent en quelque sorte, à la faveur des perturbations que ceux-ci subissent. Par exemple, les lieux les plus fréquentés de la côte sauvage tendent à s'envahir de diverses nitrophiles, plusieurs chardons, l'ortie même parfois ; certaines dunes au nord-ouest de Port-Joinville, à la faveur des discontinuités créées dans le tapis végétal, s'envahissent peu à peu d'espèces étrangères. Tant que cela se limite à des plantes plus ou moins typiques des milieux sablonneux, comme le pavot jaune *Glaucium flavum* ou la queue de lièvre *Lagurus ovatus*, le mal n'est pas très grand ; par contre quand diverses Crucifères, Composées, Graminées comme *Hirschfeldia incana* ou *Crepis sancta* tendent à dominer, c'est le signe d'une importante dégradation.

Dans un premier temps par conséquent, il y a augmentation de diversité, mais on passe peu à peu de groupements typiques à une végétation banalisée. Le paysage change aussi, car une dune à immortelle ou à raisin de mer est assurément plus esthétique qu'un peuplement de grandes Crucifères.

Surfréquentation, important recul de la côte sableuse à certains niveaux, régression du pâturage, constructions et aménagements divers ont conduit, de leur côté, à maintes destructions ou dégradations. Et, si l'essentiel de la richesse demeure, il faut être conscient des multiples menaces qui pèsent sur elle et prendre, avant qu'il ne soit trop tard, un certain nombre de mesures de conservation ou de restauration.

C. Aspect phytosociologique

Pour compléter l'aspect phytogéographique, il nous a paru intéressant de donner une idée de la végétation à l'aide de quelques relevés phytosociologiques effectués dans les milieux les plus caractéristiques de l'île d'Yeu. En ce qui concerne les côtes sableuse et rocheuse ces relevés sont situés sur des transects; cela permettra d'avoir une vue synthétique sur ces types de végétation bien représentés à l'île d'Yeu et des plus intéressants quant aux cortèges floristiques.

La localisation des relevés est fournie sur la carte.

1 - La côte sableuse

Elle s'étend surtout sur la côte Est entre Port-Joinville et la pointe des Corbeaux.

Les relevés ci-dessous peuvent être situés sur la photo n° 9 et sur le croquis d'interprétation de la zonation qui lui est associé. La localisation de ce transect (T1) est précisée sur la carte.

1-1 - La dune initiale à *Elymus farctus* ssp. *boreo-atlanticus* (= *Agropyron junceiforme*) : **Euphorbio - Agropyretum junceiformis** Tüxen 1945.

Relevé 1 : *Elymus farctus* ssp. *boreo-atlanticus* 3-4, *Euphorbia paralias* +, *Honkenya peploides* +, *Atriplex laciniata* +, *Cakile maritima* ssp. *maritima* +, *Calystegia soldanella* +, *Eryngium maritimum* +, *Matthiola sinuata* +.

1-2 - La dune mobile à *Ammophila arenaria* ssp. *arenaria* : **Euphorbio - Ammophiletum arenariae** Tüxen 1945.

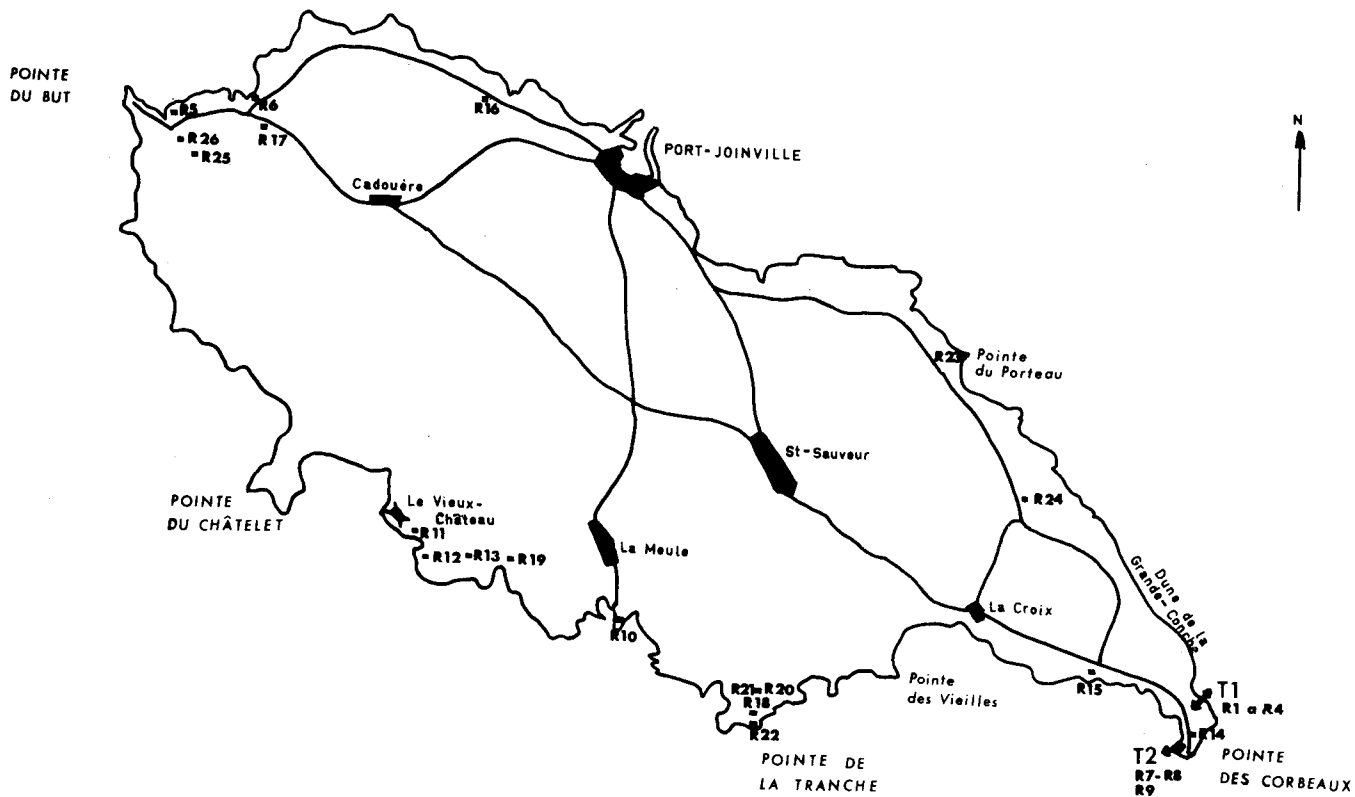
Relevé 2 : *Ammophila arenaria* ssp. *arenaria* 4-5, *Euphorbia paralias* +, *Calystegia soldanella* 2-3, *Eryngium maritimum* +, *Ononis repens* var. *maritima* Dumort. 2-3, *Galium arenarium* 1-2, *Orobanche caryophyllacea* +, *Festuca juncifolia* 1-1, *Aetheorhiza bulbosa* ssp. *bulbosa* +, *Medicago marina* +.

1-3 - Le **Festuco - Galletum arenarii** J.M. Géhu 1964.

Relevé 3 : *Festuca juncifolia* 1-2, *Ononis repens* var. *maritima* Dumort 3-4, *Rumex bucephalophorus* ssp. *hispanicus* +, *Artemisia campestris* ssp. *maritima* 2-3, *Calystegia soldanella* +, *Helichrysum stoechas* ssp. *stoechas* 1-2, *Koeleria glauca* (i. *K. albescens*) +, *Euphorbia portlandica* +, *Leontodon hispidus* ssp. *hispidus* 1-1, *Eryngium campestre* +, *Plantago lanceolata* 1-1, *Dianthus gallicus* 2-3, *Asparagus officinalis* ssp. *prostratus* +, *Asperula cynanchica* 2-3, *Sedum acre* 1-2, *Carex arenaria* +, *Jasione montana* var. ? +, *Sanguisorba minor* ssp. *minor* +, *Corynephorus canescens* +, *Thymus serpyllum* +, *Medicago littoralis* +, *Hypochoeris radicata* +, *Otanthus maritimus* + 2.

1-4 - La dune fixée : l'**Artemisio lloydii - Ephedretum distachyae** Géhu et Sissingh 1974.

Relevé 4 : *Ephedra distachya* ssp. *distachya* 3-4, *Artemisia campestris* ssp. *maritima* (= *A. lloydii*) 2-3, *Helichrysum stoechas* ssp. *stoechas* 2-3, *Pancratium maritimum* 1-2, *Rumex bucephalophorus* ssp. *hispanicus* +, *Koeleria glauca* (i. *K. albescens*) 1-2, *Erodium cicutarium* (s.l.) +, *Dianthus gallicus* 2-3, *Ononis repens* var. *maritima* Dumort 1-2, *Galium arenarium* +, *Carex arenaria* +, *Asparagus officinalis* ssp. *prostratus* 1-2, *Hypochoeris radicata* +, *Sedum acre* 1-1, *Plantago lanceolata* +, *Plantago lanceolata* var. *lanuginosa* Bl. et Fing. +, *Vulpia* sp. 1-1, *Jasione montana* var. ? +, *Thymus serpyllum* (s.l.) +, *Desmazeria rigida* ssp. *rigida* +, *Leontodon hispidus* ssp. *hispidus* 1-2, *Lagurus ovatus* +, *Eryngium campestre* 1-1, *Bro-*



Carte de situation des relevés (R) et des transects (T)

mus hordeaceus ssp. *feronii* +, *Sanguisorba minor* ssp. *minor* +, *Rhynchosinapis cheiranthos* +, *Scilla autumnalis* +.

En complément à cette végétation dunaire classique marquée toutefois par une forte pénétration d'espèces méridionales (*Pancratium*, *Rumex bucephalophorus*), nous ajoutons deux relevés effectués près de la pointe du But du Nord de l'île.

Le relevé 5 correspond à la race thermophile à *Otanthus maritimus* de l'**Euphorbio - Agropyretum junceiformis** Tüxen 1945. De plus, ce groupement semble lié à un sable plus grossier. Il présente : *Otanthus maritimus* 2-4, *Crithmum maritimum* 2-3, *Elymus farctus* ssp. *boreali-atlanticus* 1-1, *Euphorbia paralias* 1-2, *Calystegia soldanella* 2-3, *Eryngium maritimum* +, *Eryngium campestre* 1-2, *Galium arenarium* 1-2, *Matthiola sinuata* +, *Festuca juncifolia* 1-2, *Carex arenaria* 1-2, *Plantago lanceolata* var. *lanuginosa* Bl. et Fing. +, *Matricaria maritima* ssp. *maritima* +, *Linaria arenaria* +.

Le relevé 6 est curieux quant à son biotope. Il s'agit d'une dépression inondée jusqu'au printemps, à fond plat, possédant un sol sablonneux et dur. Elle est fréquentée par les vélocitateurs et est parfois piétinée par les jeux d'enfants. Le cortège est le suivant :

Damasonium alisma 2-2, *Juncus pygmaeus* 4-4, *Myosurus minimus* +, *Scirpus palustris* ssp. *palustris* +, *Ranunculus sardous* 1-2, *Juncus bufonius* 1-1, *Alopecurus geniculatus* +, *Myosotis laxa* ssp. *caespitosa* +, *Ranunculus aquatilis* +, *Plantago coronopus* ssp. *coronopus* +, *Rumex crispus* +, *Callitriche* sp +, *Polygonum aviculare* +, *Polygonum maritimum* ssp. *maritimum* +, *Atriplex hastata* ssp. *hastata* +. Surface étudiée : 10 m² ; recouvrement : 70 %.

2 - La côte rocheuse

Appelée encore côte sauvage, elle s'étend depuis la pointe des Corbeaux jusqu'à celle du But du côté Sud - Sud-Ouest de l'île.

Nous présentons ici la végétation des falaises proprement dites à laquelle nous associons celle des pelouses du sommet, des landes et des fourrés situés plus en arrière sur la terrasse, considérant que cet ensemble forme un tout caractéristique de la côte rocheuse. Selon le profil du terrain, nous verrons d'ailleurs que ces végétations peuvent être plus ou moins imbriquées.

Un schéma simplifié du transect et de ses variantes permettra de situer les relevés et de saisir l'étagement et la zonation des principales phytocénoses.

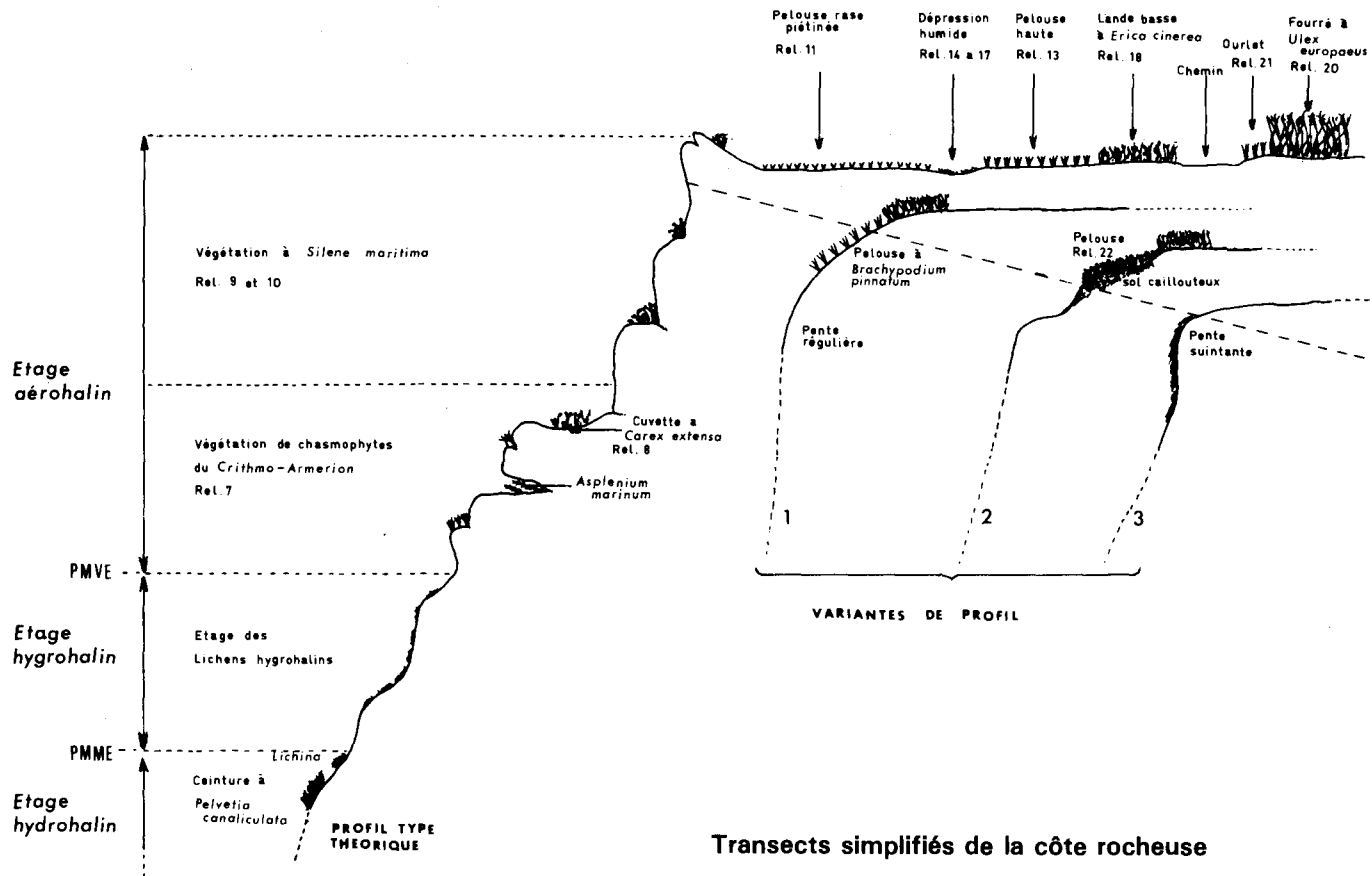
2-1 - La falaise proprement dite.

Un premier ensemble de relevés a été réalisé à la pointe des Corbeaux (transect T2 sur la carte) ; il correspond au profil type du transect.

A la base du profil a été rappelée la ceinture algale supérieure à *Pelvetia canaliculata* de l'étape hydrohalin dont le niveau supérieur correspond aux pleines mers de morte eau (PMME). A la pointe des Corbeaux, cette limite est marquée par la présence d'un lichen du genre *Lichina*.

L'étage hygrohalin, compris entre les pleines mers de morte eau (PMME) et les pleines mers de vive eau (PMVE), est caractérisé par la présence de divers lichens. Les genres les plus fréquents sont : *Verrucaria*, *Caloplaca*, *Xanthoria*, *Lecanora*.

Au-dessus, mais le passage est en fait progressif (photo n° 10) commence à apparaître la végétation phanérogamique chasmophytique de l'étage aérohalin avec tout d'abord une association se rattachant à l'alliance phytosociologique du **Crithmo - Armerion**.



Transects simplifiés de la côte rocheuse



Photo 10 : Côte rocheuse
Port de la Meule (Photo C. ROY)

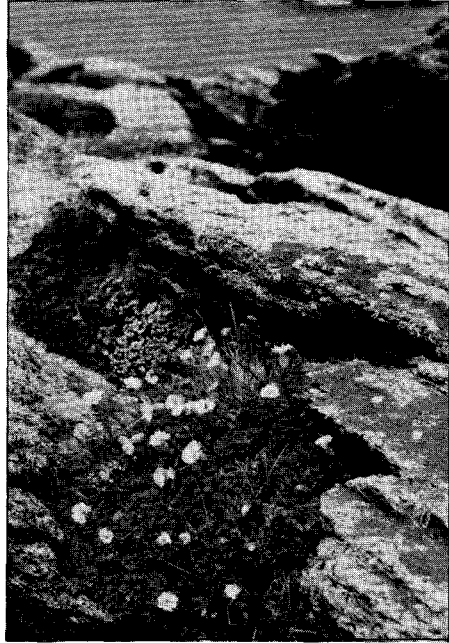


Photo 11 : Végétation à *Silene maritima*
Pointe des Corbeaux (Photo C. ROY)



Photo 12 : Dans le « poupounetum ».
Vers le Vieux-Château (Photo C. ROY)

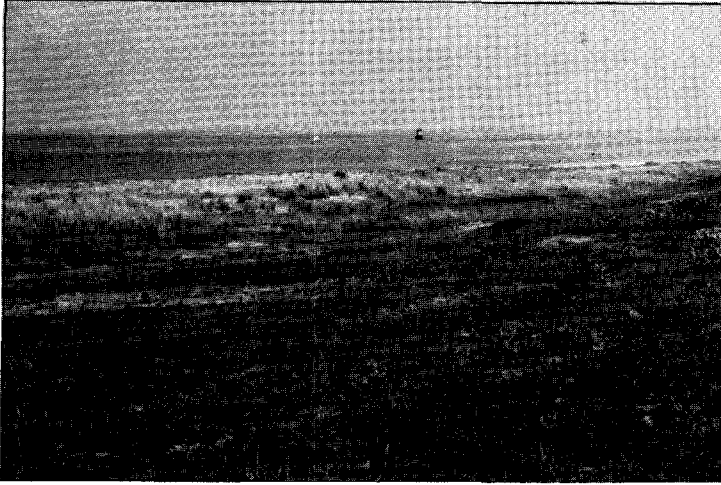
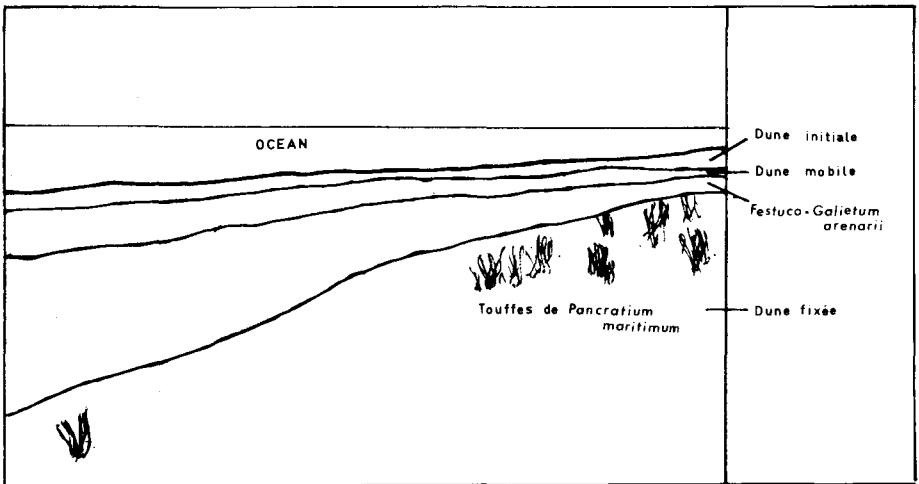


Photo 9 : Dune de la Grande-Conche (Photo C. ROY)



Croquis d'interprétation de la zonation.

Relevé 7 : le *Crithmo - Spergularietum rupicolae* (Roux et Lahondère 1960) J.-M. Géhu 1964 pro parte : *Crithmum maritimum* 2-4, *Spergularia rupicola* 1-2, *Armeria maritima* ssp. *maritima* 1-2, *Limonium binervosum* + -1, *Festuca* gr. *ovina* +, *Franckenia laevis* +, *Cochlearia danica* +.

Deux variantes sont à noter dans cette zone : d'une part la présence d'*Asplenium marinum* sous les surplombs, à l'ombre, souvent en populations monospécifiques, d'autre part, dans de petites cuvettes humides, aspergées d'embruns et plus ou moins remplies de sol, un groupement à *Carex extensa* tel qu'en témoigne le relevé 8 : *Carex extensa* 5-5, *Crithmum maritimum* + -2, *Armeria maritima* ssp. *maritima* 1-2, *Festuca* gr. *ovina* 2-2, *Plantago coronopus* ssp. *coronopus* +, *Asparagus officinalis* ssp. *prostratus* +, *Lentodon taraxacoides* ssp. *taraxacoides* +. Surface étudiée : 1 m². Recouvrement : 80 %.

La zone supérieure de l'étage aérohalin est occupée par un groupement à *Silene vulgaris* ssp. *maritima* (photo n° 11).

Relevé 9 : le *Sileno maritimae - Festucetum pruinosa*e Tüxen 1962. *Silene vulgaris* ssp. *maritima* 2-3, *Crithmum maritimum* 4-4, *Armeria maritima* ssp. *maritima* +, *Sedum anglicum* ssp. *anglicum* +, *Plantago coronopus* ssp. *coronopus* +, *Koeleria glauca* (f.K. *albescens*) +, *Festuca* gr. *ovina* +, *Asparagus officinalis* ssp. *prostratus* +, *Plantago lanceolata* +, *Orobranche* sp. +. Surface étudiée : 4 m². Recouvrement : 20 %.

Autre exemple : relevé 10. *Silene vulgaris* ssp. *maritima* 2-3, *Crithmum maritimum* 1-2, *Armeria maritima* ssp. *maritima* 1-2, *Festuca rubra* ssp. *pruinosa* 3-4, *Plantago coronopus* ssp. *coronopus* 1-2, *Koeleria glauca* (f.K. *albescens*) +, *Spergularia rupicola* 2-3, *Herniaria ciliolata* 2-3, *Leontodon taraxacoides* ssp. *taraxacoides* +, *Trifolium striatum* +, *Lolium perenne* +, *Poa annua* +, *Bromus hordeaceus* ssp. *molliformis* +.

Surface étudiée : 5 m². Recouvrement : 80 %.

2-2 - Les terrasses du haut de falaise.

Peu ou pas exposées aux embruns, elles sont par contre soumises à l'action du vent et localement du piétinement. Les formations végétales rencontrées sont des pelouses plus ou moins rases, des landes, et, plus en arrière, tout au moins dans le type de transect retenu, des fourrés. Ici et là, se trouvent quelques petites dépressions humides au caractère très particulier.

2-2-1 - Les pelouses.

Un exemple de pelouse rare est donné par le relevé 11 effectué légèrement au Sud du Vieux-Château.

Relevé 11 : *Plantago holosteum* 1-3, *Dactylis glomerata* ssp. *hispanica* 1-2, *Plantago coronopus* ssp. *coronopus* 3-3, *Festuca* gr. *rubra* 4-4, *Bellis perennis* 2-2, *Koeleria glauca* (f.K. *albescens*) 1-1, *Plantago lanceolata* 2-2, *Trifolium repens* ssp. *repens* 1-2, *Trifolium dubium* +, *Poa annua* 1-1, *Aira caryophyllea* ssp. *caryophyllea* +, *Lolium perenne* +, *Lotus corniculatus* +, *Leontodon taraxacoides* ssp. *taraxacoides* +. Surface étudiée : 4 m². Recouvrement : 80 %.

La pelouse haute, non ou peu soumise au piétinement, présente des compositions variables qu'il faudrait mieux étudier du point de vue phytosociologique. Ainsi, près du Vieux-Château, nous avons pu faire le relevé suivant :

Festuca gr. *rubra* 4-5, *Armeria maritima* ssp. *maritima* 2-3, *Dactylis glomerata* ssp. *hispanica* 3-4, *Holcus lanatus* 1-2, *Trifolium fragiferum* 2-3, *Plantago coronopus* +,

Lotus corniculatus +.

Surface étudiée : 10 m². Recouvrement 100 %.

Par contre, plus en retrait par rapport au haut de la falaise et faisant transition vers la lande a été observé le groupement suivant.

Relevé 13 : *Brachypodium pinnatum* 5-5, *Festuca* gr. *ovina* 2-3, *Holcus lanatus* 1-1, *Agrostis canina* 1-1, *Lonicera periclymenum* ssp. *periclymenum* 1-2, *Cirsium vulgare* +, *Cirsium arvense* 1-1, *Rumex* sp. +, *Rubus* sp. 1-2.

Surface étudiée : 10 m². Recouvrement : 100 %.

2-2-2 - Les dépressions humides.

Distribuées en mosaïques au sein des pelouses et parfois des landes, de petites dépressions assez souvent humides montrent un groupement très intéressant. Nous rassemblons dans un tableau annexe quatre relevés (n° 14, 15, 16, 17) qui se rattachent probablement au *Tuberario maritimae* - *Romuleetum columnae* défini par M. PROVOST en 1977 dans les falaises de l'Ouest-Cotentin. Du point de vue synchorologique, cela permet donc d'étendre l'aire de cette association à l'île d'Yeu mais aussi vraisemblablement au littoral rocheux vendéen au Sud des Sables d'Olonne où les deux espèces caractéristiques sont connues. Précisons que *Tuberaria guttata* f. *maritima* représente un taxon infraspécifique défini par LLOYD, caractérisé notamment par une taille de 5 à 10 cm, des feuilles très velues et des fleurs accompagnées de bractées. Ce taxon serait à étudier de façon plus précise en systématique car des formes de passage existent quand on s'éloigne de la mer.

Le tableau est structuré, au moins en partie, selon les propositions de M. PROVOST (1977) afin de permettre les comparaisons. Il s'agirait ici plutôt de la sous-association *aphanetosum microcarpae* avec deux variantes, l'une à *Trifolium scabrum* correspondant à des stations non ou peu fréquentées, l'autre, à *Juncus capitatus* présente surtout dans les petites dépressions temporairement inondées particulièrement fréquentes sur les hauts de falaise de l'île d'Yeu.

Tuberario maritimae - *Romuleetum columnae* M. Provost 1977

Numéro de relevé	14	15	16	17
Surface (m ²)	1,5	1	1	1
Recouvrement (%)	70	90	90	100
Nombre d'espèces	19	18	23	24
Caractéristiques et différentielles d'association :				
<i>Sedum anglicum</i>	2-2	+	1-1	
<i>Romulea columnae</i>	1-1	+	1-1	+
<i>Bromus ferronii</i>				1-1
<i>Tuberaria guttata maritima</i>	1-1		+	+
Différentielles de sous-association :				
<i>Aphanes microcarpa</i>			+	+
<i>Anagallis arvensis</i>	+			+
<i>Moenchia erecta</i>			+	
<i>Vulpia bromoides</i>		+	+	2-2
<i>Erodium cicutarium</i>				+
Différentielles de variantes :				
<i>Crassula tillaea</i>			+	

<i>Trifolium subterraneum</i>	2-2			
<i>Trifolium scabrum</i>			+	1-2
<i>Juncus capitatus</i>	1-1	1-1		
Autres espèces :				
<i>Aira praecox</i>	+	+	1-1	+
<i>Scilla autumnalis</i>	1-1	1-1	+	
<i>Silene gallica</i>	1-1		+	1-1
<i>Trifolium campestre</i>	+		2-2	2-3
<i>Trifolium arvense</i>	+		2-3	2-3
<i>Plantago coronopus</i>	2-2		1-1	+
<i>Ornithopus perpusillus</i>		1-1		2-2
<i>Hypochoeris glabra</i>		+	+	
<i>Ranunculus paludosus</i>		+		1-2
<i>Aira caryophyllea</i>	+			+
<i>Plantago lanceolata</i>	+			+
<i>Lotus corniculatus</i>	1-2	+		
<i>Dactylis glomerata</i> var. ?	+			+
<i>Hypochoeris radicata</i>	+			+
<i>Anthoxanthum odoratum</i>		+		+
<i>Jasione montana maritima</i>			+	
<i>Poa bulbosa</i>			+	
<i>Rumex acetosella</i>		+		
<i>Myosotis discolor</i>	+			
<i>Cerastium glomeratum</i>				+
<i>Bromus hordeaceus</i>			+	
<i>Koeleria albescens</i>	+			
<i>Agrostis stolonifera</i>		+		
<i>Sherardia arvensis</i>				+
<i>Lotus angustissimus</i>				+
Espèces additionnelles	0	5	5	1

Espèces additionnelles : relevé 15 : *Ornithopus pinnatus* 2-3, *Luzula campestris* +, *Centaurium maritimum* +, *Vicia sativa* +, *Geranium robertianum* + ; relevé 16 : *Ornithopus compressus* 3-4, *Linaria pelisseriana* 1-1, *Spergula arvensis* +, *Plantago lanceolata* var. *lanuginosa* +, *Lagurus ovatus* + ; relevé 17 : *Ulex europaeus* (plantules) +.

2-2-3 - La lande

Installée au voisinage des pelouses, elle se présente régulièrement sous forme d'une lande basse où les espèces caractéristiques sont accompagnées de quelques espèces de la pelouse. Le relevé 18 correspond à cette situation.

Relevé 18 : *Erica cinerea* 2-4, *Ulex europaeus* ssp. *maritimus* 3-4, *Dactylis glomerata* ssp. *hispanica* 1-1, *Agrostis capillaris* 2-2, *Plantago lanceolata* 1-1, *Jasione crispa* ssp. *maritima* 1-1, *Rynchosinapis cheiranthos* 1-1, *Leontodon taraxacoides* ssp. *taraxacoides* 1-2, *Tuberaria guttata* +, *Sedum anglicum* ssp. *anglicum* 1-2, *Koeleria glauca* (f.K. *albescens*) 1-2, *Plantago holostium* 1-2, *Anthoxanthum puelii* Lecoq var. *nanum* +. Surface étudiée : 12 m². Recouvrement : 80 %.

J.-M. GÉHU (1973) classe ce type de végétation dans l'alliance du **Dactylo - Uli-**

cion maritimi qui regroupe les landes sèches littorales. Notons que *Ulex europaeus* ssp. *maritimus* correspond aux formes prostrées littorales, sa valeur taxonomique vient d'être étudiée par M. GODEAU (1985) à Nantes.

Dans d'autres cas, la lande est plus élevée mais aussi plus pauvre floristiquement. Elle marque la transition vers le fourré suivant.

Relevé 19 * : *Erica cinerea* 1-2, *Ulex europaeus* 5-5, *Asphodelus albus* ssp. *albus* 1-3, *Rhynchosinapis cheiranthos* 1-1, *Brachypodium pinnatum* ssp. *pinnatum* 1-1, *Lonicera periclymenum* ssp. *periclymenum* +, *Rubus* sp. 1-2.
Surface étudiée : 100 m². Recouvrement 90 %.

Remarquons que *Calluna vulgaris* est très rare sur l'île et que P. DUPONT a trouvé une station ponctuelle d'*Erica scoparia* ssp. *scoparia*, une autre d'*Erica vagans*, toutes deux probablement introduites récemment. *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* manquent, de même qu'*Ulex minor* et *Ulex gallii*.

2-2-4 - Le fourré

Il est très largement développé dès que l'on s'écarte suffisamment de la falaise. Il s'agit d'un fourré à Ajonc d'Europe au cortège floristique pauvre ainsi qu'en témoigne le relevé 20.

Relevé 20 : *Ulex europaeus* 5-5, *Rhynchosinapis cheiranthos* +, *Brachypodium pinnatum* ssp. *pinnatum* +, *Carduus nutans* ssp. *nutans* +, *Lonicera periclymenum* ssp. *periclymenum* +, *Rubus* sp. 2-3.
Surface étudiée : 60 m². Recouvrement : 100 %.

En lisière, se trouve un groupement intéressant à *Brachypodium pinnatum* qui pour nous a la signification d'un ourlet.

Relevé 21 : *Brachypodium pinnatum* ssp. *pinnatum* 4-5, *Festuca* gr. *ovina* 1-1, *Dactylis glomerata* ssp. *hispanica* +, *Ononis repens* ssp. *maritima* Dumort. +, *Rhynchosinapis cheiranthos* +, *Carduus nutans* ssp. *nutans* +, *Rubus* sp. +.
Surface étudiée : 40 m². Recouvrement : 100 %.

Vers l'intérieur, le fourré fait place à une végétation composée surtout de prunelliers, ormes, aubépines, se rattachant à l'ordre phytosociologique des **Prunetalia**.

2-3 - Quelques variantes.

Par rapport au profil type étudié précédemment, certaines variantes sont à signaler car elles conduisent soit à une répartition différente des groupements, soit à l'installation d'une végétation particulière.

Ainsi, la variante de profil n° 1, qui correspond à une rupture de pente progressive de la terrasse vers la falaise, montre une pelouse à *Brachypodium pinnatum* descendant beaucoup plus bas jusqu'au contact avec la végétation aérohaline. Dans ce cas, la lande basse peut apparaître dès le sommet de la falaise face à la mer. Voir photo n° 10.

Une autre variante (profil n° 2) est caractérisée par la présence d'un sol très cail-

* Remarque : Durant notre minisession, ce groupement a reçu un nom phytosociologique original : le « poupounetum ». La caractéristique en est l'asphodèle bien connue des îlais sous le nom de « poupoue ». Voilà peut-être un bon moyen de vulgariser la phytosociologie ! Voir aussi photo n° 12



Photo 7 : *Myosurus minimus* avec *Juncus pygmaeus* et *Damasonium alisma*
Vers la pointe du But. (Photo C. ROY)



Photo 8 : *Limonium binervosum*
Pointe des Corbeaux (Photo C. ROY)

louteux en léger relief. Le relevé 22 donne la composition de la végétation qui s'y installe.

Relevé 22 : *Plantago holosteum* 2-4, *Armeria maritima* ssp. *maritima* 1-2, *Sedum anglicum* ssp. *anglicum* 2-3, *Silene gallica* +, *Plantago coronopus* ssp. *coronopus* 1-2, *Dactylis glomerata* ssp. *hispanica* 1-2, *Jasione crispa* ssp. *maritima* 1-1, *Bromus hordeaceus* ssp. *molliformis* 1-1, *Desmazeria rigida* ssp. *rigida* +, *Arenaria serpyllifolia* +, *Ononis repens* ssp. *maritima* Dumort. 2-3, *Herniaria ciliolata* +, *Leontodon taraxacoides* ssp. *taraxacoides* +, *Anagallis arvensis* ssp. *parviflora* Hoffm. et Link. +, *Koeleria glauca* (L.) K. *albescens* +, *Plantago lanceolata* 2-3, *Euphorbia portlandica* +, *Rhynchosinapis cheiranthos* 1-1, *Crepis* sp. +, *Sonchus oleraceus* +, *Belardia trixago* +.

Surface étudiée : 5 m². Recouvrement : 75 %.

Enfin, (profil n° 3), localement, quelques pentes suintantes peuvent être rencontrées comme par exemple aux environs du Vieux-Château. L'arrivée d'eau douce permet l'installation des espèces caractéristiques suivantes : *Samolus valerandi*, *Glaux maritima*, *Carex extensa*, *Carex punctata*, *Apium graveolens*, *Hydrocotyle vulgaris*.

Remarque. Un autre groupement correspondant aussi à des suintements d'eau douce a été rencontré à la pointe du Porteau sur la côte Est. Mais il s'agit ici de rochers empâtés dans le sable du haut de plage donc situés à un niveau bien inférieur.

Relevé 23 : *Juncus gerardi* ssp. *gerardi* 4-4, *Juncus maritimus* 1-1, *Inula crithmoides* 1-2, *Limonium dodartii* (Gir.) O. Kuntze +, *Agropyrum* sp. 1-2, *Glaux maritima* +. Surface étudiée : 5 m². Recouvrement : 40 %.

3 - Autres milieux.

3-1 - Les zones humides.

Une série de petits marais s'égrènent sur la côte entre Port-Joinville et la pointe des Corbeaux. L'un d'entre eux, proche du Marais Mottou, nous a permis de faire le relevé 24.

Relevé 24 : *Schoenus nigricans* 2-3, *Scirpus holoschoenus* 1-2, *Salix arenaria* +, *Carex flacca* ssp. *flacca* 1-1, *Eupatorium cannabinum* ssp. *cannabinum* +, *Chlora perfoliata* ssp. *perfoliata* +, *Hydrocotyle vulgaris* 3-4, *Scorzonera humilis* ssp. *humilis* 1-1, *Pulicaria dysenterica* 2-2, *Lotus tenuis* +, *Vicia sativa* ssp. *nigra* +, *Brachypodium pinnatum* ssp. *pinnatum* +, *Agrimonia eupatoria* ssp. *eupatoria* +, *Rubus* sp. 1-1, *Danthonia decumbens* +, *Samolus valerandi* +, *Orchis laxiflora* ssp. *laxiflora* +, *Oenanthe lachenali* +, *Ophioglossum vulgatum* +, *Anagallis tenella* 1-2.
Surface étudiée : 5 m². Recouvrement : 100 %.

Cette association a été récemment décrite par J.-M. GÉHU ET B. de FOUCAULT (1982) sous le nom de **Holoschoeno - Schoenetum nigrantis**. Il s'agirait ici de la variante à *Hydrocotyle vulgaris* et *Scorzonera humilis* ssp. *humilis* des stations les plus humides. D'autres zones humides sont plus vastes et leur végétation est très variée, en particulier le marais de la Guerche, le Marais Salé, les marais de l'Illian et de la Croix, mais ils n'ont pas été visités lors de la « minisession ».

3-2 - Les pelouses intérieures.

Le cas le plus intéressant, mais rare, que nous ayons rencontré correspond à des

pelouses rases humides situées le long de chemins herbeux et qui contiennent les deux petites Ptéridophytes : *Isoetes hystrix* et *Ophioglossum lusitanicum*. Le relevé 25 effectué vers la pointe du But en donne la composition.

Relevé 25 : *Isoetes hystrix* 1-1, *Ophioglossum lusitanicum* +, *Romulea columnae* ssp. *columnae* 1-1, *Centaurium maritimum* +, *Radiola linoides* +, *Cicendia filiformis* 1-1, *Exaculum pusillum* +, *Briza minor* 1-1, *Juncus capitatus* 1-1, *Scilla autumnalis* +, *Silene gallica* +, *Plantago coronopus* ssp. *coronopus* +, *Vulpia bromoides* 1-1, *Trifolium striatum* +, *Trifolium strictum* +. Surface étudiée : 1/4 m². Recouvrement ; 40 %.

D'autres pelouses, nettement plus sèches, se rencontrent ici et là. Le relevé 26, effectué près de la pointe du But, correspond à une pelouse sablonneuse renfermant quelques espèces intéressantes.

Relevé 26 : *Agrostis stolonifera* 2-3, *Holcus lanatus* +, *Poa pratensis* ssp. *pratensis* +, *Koeleria glauca* (i.K. *albescens*) 1-1, *Desmazeria rigida* ssp. *rigida* +, *Trifolium striatum* 1-1, *Ononis repens* +, *Sanguisorba minor* ssp. *minor* 1-1, *Linum bienne* +, *Bellis perennis* 1-1, *Euphorbia exigua* +, *Euphorbia portlandica* +, *Valerianella eriocarpa* 1-1, *Eryngium campestre* +, *Leontodon hispidus* ssp. *hispidus* +, *Lotus tenuis* +, *Hypochoeris radicata* +, *Convolvulus arvensis* +, *Arenaria serpyllifolia* +, *Carthamus lanatus* ssp. *lanatus* 1-2, *Bupleurum baldense* ssp. *baldense* +.

Surface étudiée : 50 m². Recouvrement : 80 %.

CONCLUSION

Pharmacienne, agronome, médecins, professeurs, retraité, biologiste, écolière, conjoint, étudiante, débutants, jeunes botanistes, botanistes confirmés, tous probalement « fêlés » depuis longtemps,... l'échantillonnage des participants à la mini session d'YEU 1984 révèle le plus large éclectisme.

Toutes ces personnes vont nous lire, comme nous liront aussi, nous l'espérons, les membres S.B.C.O. non-participants ; mais on peut se demander quelles représentations mentales du paysage végétal de l'Île d'YEU vont ressurgir ou surgir dans les esprits de nos lecteurs.

En d'autres termes, aurons-nous réussi à « faire passer » ce que nous-mêmes avons senti ?... Les participants vont-ils reconnaître ce qu'ils ont vu ?... Les non-participants vont-ils pouvoir faire le voyage par la pensée ?...

A ce propos, et sans avoir l'impression d'enfoncer une porte ouverte ni d'avoir à nous justifier, nous estimons que l'apport de notations phytosociologiques peut être facilement mis en équivalence avec la parution de clichés photographiques.

Loin d'avoir à prouver quoi que ce soit sur d'hypothétiques pulsions plus ou moins animales ou anthropomorphiques qui pousseraient des plantes à vivre ensemble, la phytosociologie deviendrait ainsi, aux confins des sciences naturelles et des arts plastiques, une sorte de moyen de communication ou d'expression.

En effet, en dépit de l'allure analytique d'un relevé ou d'un tableau phytosociologique, l'habitude de sa lecture, même rapide, conduit celui qui connaît bien ses plantes à opérer une synthèse figurative du paysage à décrire globalement.

Et c'est à ce sujet, curieusement, que se repose la question déjà avancée dans nos « Regards d'intérêt général » :

Alors ??... Armorique ?.. ou Poitou ?..

En gros, nos relevés, puis notre transect, mettent en évidence une opposition très marquée entre deux types de côtes :

- celle du S.O., face au grand large ;
- celle du N.E., face au continent.

La première représenterait l'Armorique avec ses rochers élevés à *Asplenium marinum*, *Limonium binervosum* (= *L. occidentale*), etc., ses cirques marins ruiniformes peuplés de nids d'oiseaux de mer, ses pelouses rases comme à Belle-Ile, ses landes à *Ulex*, ses mégalithes,...

La seconde rappellerait plutôt les côtes sableuses de Gascogne, de Saintonge et du Bas-Poitou avec leurs groupements à *Pancratium maritimum* et autres méditerranéennes-atlantiques, leurs bois de pins maritimes ou de chênes verts entre les petits marais et la plage, etc...

Mais pourquoi n'allez vous pas à l'île d'Yeu ?...

Bibliographie

- ABBAYE, H. des, CLAUSTRÉS, G., CORILLION, R. et DUPONT, P. 1971 - *Flore et végétation du Massif armoricain. I - Flore vasculaire*, 1128 p., Presses Univ. Bretagne, St-Brieuc.
- CLEMENT, B., 1980 - Compte rendu de la session de l'Amicale Internationale de Phytosociologie en Bretagne. *Documents phytosoc.* N.S.V : 467-501. Vaduz.
- CORBINEAU, R., 1983 - *Serapias parviflora* Parlat., Orchidée nouvelle et inattendue pour le Massif armoricain. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest Fr.* N.S.5 : 12-18.
- CORILLION, R., 1971 - Notice détaillée de feuilles armoricaines. Phytogéographie et végétation du Massif armoricain. *C.N.R.S.*, 1 vol. : 197 p., Paris.
- DUPONT, P., 1984 - Les milieux naturels de l'île d'Yeu. Étude scientifique. Rapport D.R.A.E. Pays de Loire, 102 p., 1 carte au 1/10 000, 18 photographies de P. DUPONT et C. ROY.
- DURAND et CHARRIER, 1911 - Rapport sur les excursions. L'île d'Yeu. *Bull. Soc. Bot. Fr., Session ext.* : CXXXIII-CXLI.
- GÉHU, J.-M., GÉHU, J., 1969 - Les associations végétales des dunes mobiles et des bordures de plages de la côte atlantique française. *Végétatio*, vol. XVIII, fasc. 1-6, 122-166.
- GÉHU, J.-M., DE FOUCAULT, B., 1982 - Analyse phytosociologique et essai de chorologie de l'hygrosère des dunes atlantiques françaises. *Documents phytosoc.* N.S. VII : 387-398. Camerino.
- LAHONDÈRE, C., 1980 - La flore et la végétation phanérogamiques. *La vie dans les dunes du Centre-Ouest : flore et faune.* *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, nouvelle série, numéro spécial 4* : 113-171.

- LE MOIGNE, R., 1973 - Étude la végétation de l'île d'Yeu. 2 fasc., 143 p., nombreuses cartes, D.E.S. Fac. Sciences Nantes.
- LE MOIGNE, R., 1981 - Inventaire botanique de l'île d'Yeu. Compléments et modifications. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest Fr.* N.S. tome 3, numéro 4 : 160-162.
- LLOYD, J., 1898 - *Flore de l'Ouest de la France*. 5^e édition, 1 vol., 460 p., Paris.
- PROVOST, M., 1977 - Sur les pelouses à Thérophytes de trois caps rocheux de la côte Ouest du Cotentin (Basse-Normandie, France). *Coll. Phytosoc.* VI : 219-237. Vaduz.
- VIAUD-GRAND-MARAIS et MENIER, 1877 - Herborisations à l'île d'Yeu (Vendée). *Bull. Soc. Bot. Fr.*, XXIV : 369-383.
- VIAUD-GRAND-MARAIS et MENIER, 1878 - Excursions botaniques à l'île d'Yeu en août 1876 et mai 1877, 92 p..
- VIAUD-GRAND-MARAIS et MENIER, 1894 - Catalogue des plantes vasculaires de l'île d'Yeu. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest Fr.*, 4 : 117-151.

En ce qui concerne le chapitre : Regards d'intérêt général :

L'ÎLE D'YEU. Par Jean Gabriel GAUSSENS. Professeur d'Histoire et Géographie. Documentaliste du Lycée Janson de Sailly. 82 pages. Année 1969. Éditions Mélusine. 1 rue des Fonderies. LA ROCHELLE.

GAUTIER Pierre. Professeur à la Faculté des Lettres de Nantes. Spécialiste des noms de lieux. A donné oralement des renseignements sur la toponymie de l'île d'Yeu.